AGONAC INFOS

Vie municipale p. 2-3
Bien-Vivre p. 4-5
Vie culturelle / associative p. 6-7
Scolaire Périscolaire p. 8-9
Rétrospectives p. 10-11
Agonac bouge p. 12

Depuis quelques semaines, un arrêté préfectoral interdit le prélèvement d'eau dans le bassin de la Beauronne de Chancelade, impactant de fait notre commune. Cette situation est la conséquence d'une sécheresse hivernale que l'on annonce historique.

Je tenais à vous informer que l'ensemble des élus et des services municipaux sont pleinement mobilisés pour faire face à cet aléa climatique à travers un certain nombre de mesures prises dès l'an dernier pour diminuer notre consommation d'eau, par exemple la plantation de nouvelles espèces, ou le paillage au sol afin de limiter l'évaporation.

C'est tous ensemble que nous parviendrons à surmonter cette période qui hélas risque de durer dans le temps et de se reproduire dans les années à venir. Je sais pouvoir compter sur l'engagement de chacune et chacun d'entre vous pour respecter au mieux les dispositions prises par les services préfectoraux tant en ce qui concerne l'usage de l'eau comme s'agissant des obligations en matière de débroussaillage afin de limiter le risque incendie qui s'est accru ces dernières années.

En matière de protection contre les risques d'incendie, la municipalité là aussi œuvre sous la houlette de François Courtey et en partenariat avec les propriétaires forestiers pour la création de pistes de Défense de la Forêt Contre l'Incendie (DFCI). La première piste devrait voir le jour en 2023.

Malgré le changement climatique qui bouleverse nos habitudes de vie, notre Commune reste attractive grâce notamment à une vie associative très dynamique et des commerces de proximité où nous avons plaisir à nous retrouver et qui sont essentiels au maintien du lien social. Permettez-moi de féliciter et surtout de remercier une nouvelle fois tous les acteurs qui s'engagent pour qu'Agonac reste une commune où il fait bon vivre.

Dans l'attente de vous retrouver lors des manifestations estivales, je tenais à vous signaler même si ce n'est pas dans mes habitudes de traiter dans le bulletin municipal de ma vie privée, que mon nom d'usage a été modifié.
Mais soyez rassurés, il n'y a que le nom qui a changé !
Je suis et je reste, votre Maire, toujours aussi déterminée à être à votre écoute, disponible, à travailler pour que notre Commune poursuive son développement harmonieux et que chacun et chacune se sente bien à Agonac.

Bien à vous.

Christelle Druillole,
Maire d'Agonac

Mentions légales :

Directrice de publication :
Christelle Druillole

Conception :
Line Peslherbe
Crédits photos :
François Courtey
Bernadette Luquain
Impression :
Imprim'Périgord

Textes :

Stéphanie Bomme-Roussarie,
Michel Chadeuil,
François Courtey,
Colin Demoures,
Christelle Druillole,
Guillaume Dubuisson,
Eva Duquesne,
Bernadette Luquain,
Fabienne Negrier,
Nathalie Papon,
Sara Payenchet-Simonnet,
Line Peslherbe,
Jean-Marc Pinet,
Clarisse Schrapff.

Projet de lignes de COVOITURAGE : choisissez vos arrêts !

Lors de nos rencontres de quartier organisées à l'automne dernier, vous étiez un certain nombre à solliciter la mise en place d'un service de covoiturage.
Aussi, nous tenons à vous informer que le Grand Périgueux va lancer une démarche expérimentale de lignes de covoiturage régulier. Les habitants sont invités à exprimer leur besoin de mobilité sur le site **www.illicov.fr/voter**.
En fonction des retours obtenus, une ou plusieurs lignes seront expérimentées.

illicov qu'est-ce que c'est ?

C'est un service de covoiturage qui fonctionne à la manière d'une ligne de bus. Les passagers se rendent aux arrêts de la ligne pour être récupérés par les conducteurs.

Les avantages d'illicov :

- Pour les passagers, le service propose des départs garantis aux heures de pointe, en assurant une solution de secours si les conducteurs venaient à manquer.
- Les conducteurs sont indemnisés (jusqu'à 100 €/mois) même s'ils ne transportent pas de passagers.
- Tout ceci sans contrainte d'organisation pour une utilisation simple, flexible et adaptée au quotidien : conducteurs et passagers peuvent réserver leurs horaires en 1 clic; à l'avance ou en dernière minute, sans avoir à entrer en contact avec leur covoitureur.

Demandes de cartes d'identité et de passeports, une excellente nouvelle !

Nous sommes heureux de vous informer que d'ici quelques semaines, la Mairie d'Agonac bénéficiera de l'installation d'un dispositif de recueil.

Celui-ci vous permettra de faire vos demandes de Pièces d'Identité (CNI et Passeport) dans votre Mairie. Afin d'en optimiser la gestion, le dépôt des demandes se fera **uniquement sur rendez-vous les mardis et mercredis de 13h30 à 17h30**.

Aussi, à compter du 1er juillet prochain, pour toutes demandes de rendez-vous, il faudra vous adresser au secrétariat de la mairie au 05 53 06 37 09.

Parole au Conseil Municipal Junior

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes d'Agonac vous invitent à la journée écocitoyenne. Elle aura lieu le **samedi 24 Juin 2023**. Rendez-vous sur la place du 11 novembre à 10 heures.

Trois circuits de randonnées seront mis en place pour la récolte des déchets dans Agonac .
La pesée des déchets clôturera cette matinée. Une récompense gourmande sera offerte à chaque participant à 12 heures. Pour le repas du midi, une auberge espagnole vous est proposée.

En espérant vous voir nombreux. Contribuons tous ensemble à la protection de notre environnement !

SI VOUS AVEZ BESOIN
DE PLUS D' INFORMATIONS
MERCI DE CONTACTER MATEO BOISSEL
AU 07 88 35 79 71.

Recrutements au service technique d'Agonac

Début mai, Lionel Dary et Jérôme Falcon ont intégré le service technique de la commune.

Lionel, en tant que responsable, organise les travaux du service et gère les agents.

Jérôme, agent polyvalent, travaille sur plusieurs secteurs : espaces verts, réparation, nettoyage...

Bienvenue à tous les deux !

Retour sur les points essentiels de notre budget de l'année 2023

Le budget de notre commune a été voté lors de la séance du Conseil municipal du 05 avril dernier. Le vote du budget est un acte majeur dans la vie d'une collectivité, il permet en effet de mettre en œuvre les projets municipaux. Après deux années de crise sanitaire et désormais une situation d'augmentation générale des prix, **le conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter la fiscalité des ménages afin de préserver le pouvoir d'achat de chacun.**

Section de fonctionnement : 1 935 860 €

La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux. Leur répartition vise à répondre au mieux aux besoins de tous les Agonacois, à travers notamment des **moyens humains indispensables pour assurer un service public de qualité.**

Section d'investissement : 958 056 €

La section d'investissement concerne essentiellement les opérations d'équipement du patrimoine communal ou l'achat de matériel qui vont permettre d'améliorer notre cadre de vie. Il s'agit d'aménagements, de rénovation, d'acquisitions foncières...

Animations culturelles : 7 620 €
(Concerts, cinéma, expositions, vernissages, marché de noël, représentations théâtrales...)

Opérations comptables : 515 955 €
(Amortissement, virement section investissement, opérations d'ordre, provisions...)

Solidarité, action sociale : 5 300 €
(CCAS...)

Travaux cadre de vie : 30 000 €
(Petits travaux, entretien des bâtiments et logements communaux...)

Fonctionnement général de la collectivité : 1 245 860 €
(Dépenses à caractère général, fluides, personnel...)

Education jeunesse : 90 000 €
(Accueil périscolaire, restauration, école...)

Vie associative : 20 575 €
(Soutien aux associations communales, aux licences sportives et culturelles)

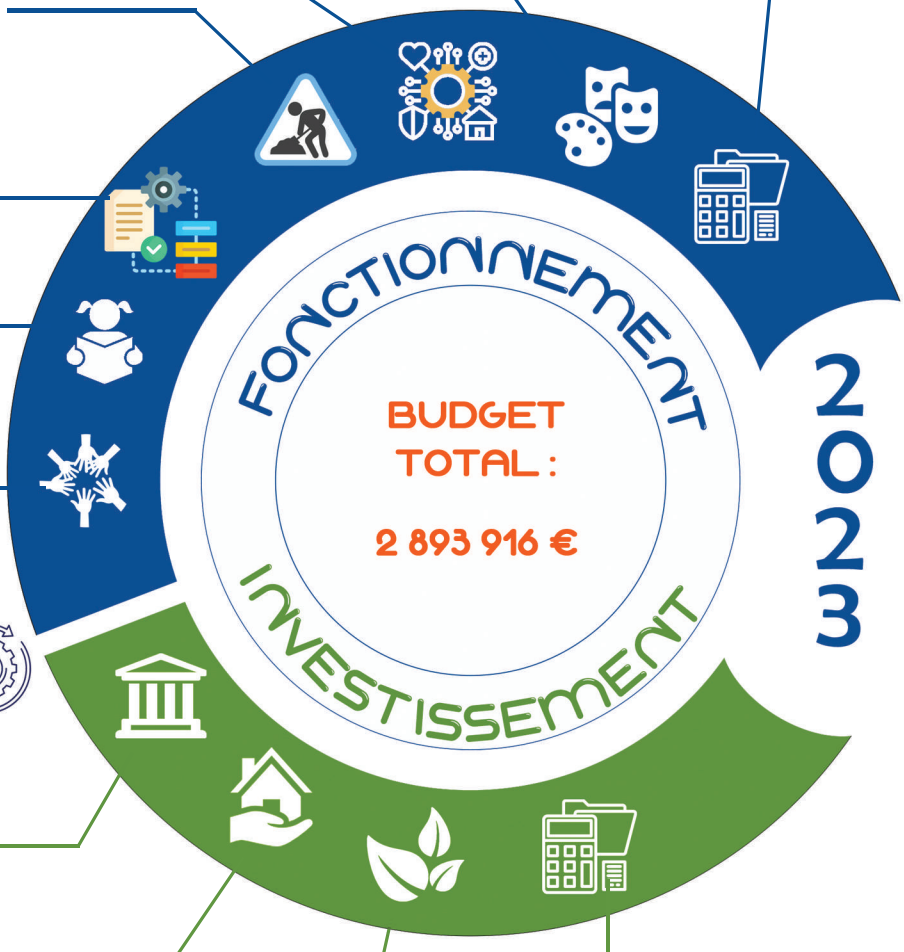

Opérations financières : 148 350 €
Fonctionnement : 20 550 €
Investissement : 127 800 €
(Remboursement du capital de la dette et des intérêts)

Modernisation du service public : 464 540 €
(Travaux de rénovation énergétique et réhabilitation du restaurant scolaire, columbarium caves urnes, climatisation de la partie médicale de la Maison de santé et du salon de coiffure, travaux de voirie...)

Diverses opérations comptables : 328 716 €
(Amortissement, résultats N-1,opérations d'ordre)

Valorisation du patrimoine communal : 16 000 €
(Equipements...)

Engagement dans la transition écologique : 21 000 €
(Modernisation de l'éclairage public)

Modification des éclairages publics

Deux propositions sont retenues afin de réduire l'empreinte écologique sur notre environnement, et le coût d'énergie dans un contexte haussier.

Les 2 circuits sont les suivants :

Pour le **circuit 1** = candélabres allumés actuellement toute la nuit. Ces derniers seront désormais éteints de 0h30 à 6 heures.

Pour le **circuit 2** = candélabres actuellement éteints à partir de 22h30, et rallumés à 6 heures. Ces derniers seront éteints à 21h30 et seront rallumés à 6h30.

Nouveau parking

Afin de faciliter le stationnement, un nouveau parking vient d'être mis en service. Il se situe Avenue de la Beauronne, face à l'atelier de réparation de vélos installé dans le garage Gouin.

La rue de la Chapelle a fait peau neuve

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie, nous poursuivons notre plan de nettoyage du centre bourg.
Depuis plusieurs semaines, les agents municipaux procèdent à un nettoyage en profondeur des trottoirs.
Cette action s'inscrit dans une volonté de rendre plus harmonieuses nos rues et ruelles du centre bourg.

Grands et petits visiteurs à Bezan !

Le 17 juin - Atelier adulte - Reconnaissance des arbres

Nous vous convions à une initiation à la reconnaissance des arbres à l'aide de clé de détermination avec la Société Mycologique et Botanique de Dordogne.

Rendez-vous à 14h30 au parking devant l'école.
Limité à 15 personnes, inscription et renseignement sur education@tricycleeenchante.fr

RAPPEL

Horaires de tonte et de débroussaillage

Jours ouvrables :
De 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Samedi :
De 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés :
De 10h à 12h

Brûlage des déchets verts

Du 1er mars au 30 septembre :
Tout brûlage est **interdit.**

Du 1er octobre à fin février :
Le brûlage des déchets verts est soumis à déclaration obligatoire en Mairie 3 jours avant la date prévue. Il doit être pratiqué entre 10h et 16h et les moyens nécessaires à l'extinction d'incendie doivent être présents sur place.

Halte aux déjections canines !

Les déjections canines sont interdites sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts publics et les aires de jeux pour enfants.

La municipalité a disposé trois distributeurs de sacs gratuits pour les déjections canines, un sur la **place du XI Novembre**, un à côté de la **passerelle de la promenade des Saules** et un au niveau du **chemin des Crozes**. Et malgré cela, de nombreuses incivilités sont constatées au quotidien.
Nous tenons à rappeler qu'en cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.
Afin de garantir la propreté des espaces publics, la municipalité appelle tous les propriétaires d'animaux à un effort de civisme et les remercie de bien vouloir respecter la réglementation en vigueur.

Ouverture de Proxi

Depuis le vendredi 28 avril, la commune compte un commerce de proximité supplémentaire grâce à Nathalie Barrière. En effet, un proxi vient d'ouvrir ses portes avenue de la Beauronne.

Au-delà de vous accueillir à l'épicerie du centre bourg, Nathalie Barrière vous propose différents services : carte de fidélité, livraison à domicile le mardi et le vendredi de 13h à 16h, point vert C.Agricole, dépôt de pain sur commande le dimanche, rayon charcuterie traditionnelle et fromage à la coupe.

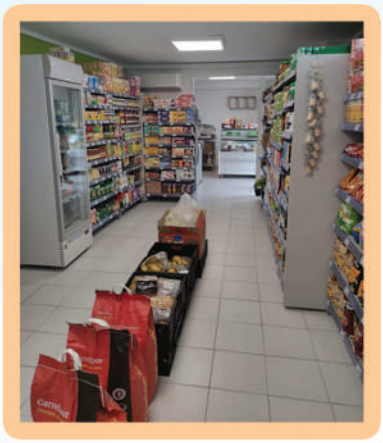

Ouverture :

Du lundi au samedi
de 7h30 à 13h
et de 16h à 19h
le dimanche
de 8h à 12h30.

Toutes nos félicitations à Aurélia Demoures

Aurélia Demoures Camarero,
Les Paillettes de Gigi - Atelier Couture
a remporté la 3e place de la catégorie "Jeune entreprise"

Le village « Terre de jeux 2024 » fait étape à AGONAC

En préambule des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le Conseil départemental en partenariat avec le Comité olympique, les Communes et les associations du canton de Trélissac proposent une journée « Village Terre de jeux 2024 » **le samedi 01 juillet** à Agonac.

Cette journée vise en premier lieu à promouvoir les valeurs de l'olympisme et à mettre en lumière les associations sportives locales du canton de Trélissac .Une vingtaine de disciplines olympiques et paralympiques seront proposées au public de 11h à 18h. **Inauguration et ouverture du site à 11 heures.**

Les activités physiques et sportives proposées sont **gratuites** et accessibles à toutes et tous.

Gaëlle Mignot, sélectionneur-entraîneur du XV de France nous fera l'honneur de sa présence.

Buvette et restauration sur place
Marché de producteurs le midi.
Concert à partir de 19h30 et food trucks

Résultats du concours photos

François Courtey
Miroir matinal

Apolline Demoures
Arc-en-ciel

Le concours photo « notre zone naturelle » a rassemblé une dizaine de personnes autour de la zone de Bezan pour capturer un instant, un animal furtif, la flore, une lumière printanière.
Apolline Demoures et François Courtey ont eu le plaisir de récolter le plus de votes pour leurs photos «Arc-en-ciel » et « Miroir matinal ».
Les photographes amateurs se sont vus remettre chacun un prix pour des Ballades en Famille auprès du CPIE Périgord Limousin sur la découverte de la nature, des moulins et savoir-faire locaux.
Cette remise des prix s'est poursuivie avec la diffusion du film « Pensée sauvage » avec Michel et Josette Chadeuil également actifs dans le projet citoyen d'aménagement de la zone de Bezan.

Concert "MNOP" Koko Jean & the Tonics

CONCERT GRATUIT

Mardi 18 juillet 2023
à partir de 20h30
Place du XI Novembre

Buvette et Restauration sur place
Food Truck

Koko est accompagnée par le trio The Tonics : composé de Dani Baraldés (guitare) et Anton Jarl (batterie), de Los Mambo Jambo, groupe phare du label Buenritmo, plus Victor Puertas (orgue Hammond B3) qui assure les basses au clavier Hohner.

L'Ecole d'été

La prochaine session de L'École d'été se tiendra **du 19 au 31 juillet**, et aura pour intention de créer ensemble une Kermesse d'un nouveau genre.
C'est le jeu au sens large que nous souhaitons explorer, pour les petit·es comme pour les grand·es.

Nous pensons en effet que le JEU pourra être un support intéressant pour aller à la rencontre de toutes les générations du territoire. Nous enquêterons sur les jeux des plus traditionnels au plus expérimentaux, pour collecter paroles et souvenirs, produire des jeux collectivement et mobiliser différents savoir-faire du territoire dans cette élaboration.

Nous n'écrivons pas au préalable un programme conventionnel, mais balisons plutôt un cadre pouvant laisser émerger l'inattendu.

Voici la première trame que nous vous proposons :

19-20 juillet : Lancement de la nouvelle session

21 Juillet : Rendez- vous au club de tennis à 18h30 pour l'auberge espagnole d'ouverture

22-28 juillet : Déroulé du programme collectif

29 juillet : Notre kermesse accompagnée d'un banquet collégial.
Retour d'expérience collectif.

Retour sur les activités de la médiathèque

Atelier Bébés Lecteurs

Accueil des classes

Soirées à thème

Lecture à voix haute pour l'EHPAD à domicile

Après-midi ludique

La médiathèque vous accueille toute l'année et vous propose de multiples services et activités :

Expositions

Et tellement plus !

Les horaires :

Lundi et Jeudi : 14h-18h / Mardi : 10h-12h / 14h-16h
Mercredi et Vendredi : 10h-12h / 14h-18h / Samedi : 9h30-12h30

Mot en «OC»

LA «TAUVÈRE»

Joan Bodon, poeta occitan dau Roergue, a escrich queu vers vengut famós que prenem quauques còps per un vielh proverbi : "Es sus la talvera qu'es la libertat".
Mas que quo es la talvera o tauvera coma disem chas nos? Quo es la benda de terra que serviá a far virar lo parelh e que era per consequent pas mai laurada qu'ensemenada. Dise ben "serviá" que, malurosament, los lauraires an uei los mejans e la volontat de laurar la tauvera coma de traire los plais, d'arrasar lo talús, d'abolir los fossats e los quites rius. Pasmens quo es important

veire coma einançan vòstres semnadís sens los traulhar. Quo es aquí que , en l'abséncia de tota chimicariá, podetz enquera veire lo roge viu de las flors d'ander o lo rosseu de las flors de cocuts que fan tan bona tisana.
Me sovene que i menava ma vacha, en la téner per la còrda, per la li far codar, la tauvera. Mas quand disián de quauqu'un que codava sus la tauvera, quò voliá dire que era a dos dets de passar la linha roja, quela que boina entre lo permes e lo defendut.
Daus uns còps, minjavem sus la tauvera, quò voliá dire que fasiam la jornada contunha, que rentravem pas maison a mieijorn e que quò es la cosiniera que portava un panier. Un biais de picnic si voletz, mas un picnic de trabalh e non pas de leser. Plaser totparier de se pausar un bric. Plaser enquera mai fòrt quand i 'viá un aubre per far un pauc d'ombra per la botelha. Veiriatz quò, uei, un aubre sus una tauvera ? Que non pas, quò seriá una entraupa per los tractors tiranosaurs!
Òc sus la tauvera era la libertat. I a quasiment pus de tauveras. E de libertat ?

Micheu CHAPDUELH

Jean Boudou, poèta occitan du Rouergue, a écrit ce vers devenu célèbre que l'on prend quelquefois pour un vieux proverbe : "C'est sur la "talvera" qu'est la liberté". En français du dictionnaire, on devrait dire "la tournière" ou "le chaintre", mais qui comprendrait ces mots ? En français local, on emprunte le mot à l'occitan et on dit "la tauvère".
Il s'agit de la bande de terre qui servait à faire faire demi-tour à l'attelage et qui par conséquent n'était ni labourée ni ensemencée. Je dis bien "servait" car, malheureusement, les laboureurs ont aujourd'hui les moyens et la volonté de labourer la tauvère comme d'arracher les haies, d'aplanir les talus, de combler les fossés et même les ruisseaux.
Pourtant, c'est important une tauvère, indispensable peut-être. Là, vous pouvez aller voir comment progressent vos semis sans les fouler aux pieds. C'est là que, en l'absence de tout épandage de chimie, vous pouvez encore voir le rouge vif des fleurs de coquelicot ou le jaune des coucous qui font de si bonnes tisanes.
Je me souviens que j'y menais ma vache, en la tenant par la corde pour la lui faire paître, la tauvère. Mais quand on disait de quelqu'un qu'il broutait la tauvère, cela voulait dire qu'il était à deux doigts de franchir la ligne rouge, celle qui marque la frontière entre le permis et l'interdit.
Parfois, on mangeait sur la tauvère, cela voulait dire qu'on faisait la journée continue, que l'on ne rentrait pas à la maison à midi et que c'était la cuisinière qui nous apportait un panier. Une sorte de pique-nique, si vous voulez, mais un pique-nique de travail et non pas de loisir. Plaisir cependant de se reposer un peu. Plaisir encore plus fort quand il y avait un arbre pour faire un peu d'ombre à la bouteille. Verriez-vous cela, aujourd'hui, un arbre sur une tauvère ? Certainement pas, ce serait un obstacle pour les tracteurs tyrannosaures !
Oui, sur la tauvère était la liberté. Il n'y a pratiquement plus de tauvères. Et de liberté?

Michel CHADEUIL

Label En Cuisine : et une et deux et trois carottes pour notre restaurant scolaire

La municipalité d'Agonac a fait le choix, depuis de nombreuses années, de favoriser la cuisine faite maison, bio et locale pour nourrir les enfants de l'école et du centre de loisirs. L'audit réalisé par Ecocert en février en atteste : sur la période allant de mars 2022 à janvier 2023, Clarisse et Vanessa, notre duo de cuisinières, ont utilisé 91% de produits certifiés bio, dont une grande majorité provenant du département. Les élèves savourent même, deux fois par mois, les poulets bio agonacois d'Hugo Rongieras !

Le label En Cuisine prend en compte, en plus du pourcentage de produits bio, les notions de local, d'équitable, de fait maison ainsi que des produits d'entretien écologiques, la suppression du plastique... C'est une démarche globale.

Et pour maîtriser le coût, un gros travail est fait sur le gaspillage, la saisonnalité et également le fait maison. A Agonac, ce sont 98% de produits bruts ou peu transformés qui sont utilisés.

Et ça va continuer... En effet, l'équipe et le conseil municipal souhaitent maintenir cette qualité malgré l'inflation actuelle.
Ce projet fonctionne aussi grâce à l'implication de l'ensemble des animateurs et des ATSEM qui accompagnent les enfants lors des repas.

Merci à tous et bravo !

Contrôlé par ECOCERT EN CUISINE

Recette : Flan chocolat à la patate douce

Ingrédients (pour 10) :

200 g de patate douce
100 ml de lait
100 g de chocolat noir
60 g de beurre
20 cl d'huile de tournesol
30 g de farine
30 g de sucre
1 cuillère à café de levure chimique
Noisettes concassées ou noix (facultatif)

Peler et faire cuire la patate douce (20 min dans l'eau bouillante).
Mixer la patate douce avec le lait.
Faire fondre le chocolat avec le beurre. Ajouter l'ensemble à la préparation.
Ajouter l'huile, la farine, le sucre et la levure et bien mélanger.
Verser dans un moule et ajouter les noisettes ou noix.
Faire cuire 20 min à 180°C.
Réserver au frais pendant plusieurs heures.

Déguster bien frais !

Les élèves de l'école d'Agonac se jettent à l'eau

Les élèves des classes d'Alexandra Siaux et de Frédéric Poulvelarie achèvent un cycle de natation.

Durant 5 semaines, ils se sont rendus deux fois par semaine à l'Aquacap. Certains ont appris à nager, à plonger et d'autres ont pu se perfectionner ! Tous ont profité de cette opportunité rendue aussi possible par l'implication des parents : ceux ayant participé aux sessions d'agrément des intervenants bénévoles et ceux accompagnant les enfants lors de chaque séance.

L'été des enfants

Cette année, le centre de loisirs accueillera vos enfants **du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet**, puis **du lundi 28 août au vendredi 1er septembre**.

Pour les 3-6 ans

Les enfants de maternelle vont voguer entre monde réel et monde imaginaire. Pour cela, ils feront la connaissance des animaux qui les entourent lors de visite de fermes pédagogiques et ils se plongeront dans l'imaginaire au travers de différentes activités.
Au programme : ateliers cuisine, grands jeux extérieurs, motricité, activités manuelles et bien évidemment quelques sorties au plan d'eau.

Pour les plus de 6 ans

Les primaires vont s'immerger dans la vie de château au travers de visites (Castelnaud, Bourdeilles), d'ateliers cuisine, d'activités manuelles ainsi que l'intervention d'un professeur de dessin qui les accompagnera autour d'un projet individuel d'art visuel.
Ils vont également participer à la confection de jeux médiévaux pour la kermesse en lien avec le projet de l'Ecole d'été.
Il y aura bien sûr le traditionnel camp d'une durée de 5 jours où des activités sportives seront proposées. Ils pourront profiter de la vie de plein air.
Pour la semaine d'août les enfants de primaire découvriront le continent africain au travers d'ateliers cuisine, de danse, de jeux, de quizz ....

Pour les ados

Les ados pourront s'amuser entre les sorties piscine ou plan d'eau, les activités sportives et beaucoup d'autres surprises.
A Agonac, ils auront le plaisir de participer à un concours de cuisine avec l'aide de Clarisse et Vanessa et de profiter de différentes activités à la Médiathèque.
L'association Tin Tam Art viendra leur faire découvrir des instruments de percussions afro-brésiliennes ainsi que des percussions corporelles.
Et n'oublions pas le camp de 5 jours avec ses activités sportives de plein air.

L'APE vous informe...

L'équipe de l'APE de l'école maternelle et primaire d'Agonac a validé sa période d'essai !
En effet, pour l'année en cours, nous avons été heureux.ses de proposer aux enfants, à l'école et aux parents les actions suivantes : fournitures de sports/jeux pour animer les récréations, goûter de Noël, spectacle de Magie, sacs marins pour les sorties plage ou bibliothèque et les gourmandises habituelles (madeleines, chocolats...). L'équipe est plus qu'active pour la fin d'année scolaire. Nous préparons le repas festif de fin d'année dans la cour de l'école primaire et tournoi de pétanque à venir.
L'assemblée générale de l'association aura lieu en septembre pour présenter aux nouveaux parents les missions et fonctionnement de l'APE (Association des Parents d'Elèves). Nous rappelons que tous les parents sont membres de l'APE et que le bureau a besoin de 5 parents minimum pour fonctionner.
Les coups de mains lors des manifestations sont ouverts à tous aussi.

Les dates à retenir :

30 Juin : « Fête de l'école » - thème Disney
15 Septembre : Assemblée générale
23 Septembre : Tournoi de pétanque + repas

Suivez nous : APE Agonac
ape_agonac

Vous y retrouverez nos opérations, les actions que nous menons, toutes les infos en temps réel...

Concours de lecture pour les CM1/CM2

Cette année scolaire, les élèves de CM1 et CM2 se sont préparés à la lecture à voix haute. Ils ont choisi, chacun, un extrait de 3 minutes d'un des romans de la sélection du concours des petits champions de la lecture.
Le vendredi 20 janvier, ils sont passés, chacun leur tour, devant un jury composé de 6 membres : 3 professeurs, 1 élu de la commune et 2 bibliothécaires.
C'est Yanis, élève de CM2, avec la lecture d'un extrait de « Ma tribu pieds nus » de Stéphane Nicolet, qui a été choisi pour représenter l'école d'Agonac au concours départemental qui a eu lieu le 29 mars à Périgueux. Un exercice qui restera un bon souvenir pour tous nos petits participants.

Janvier 2023

Voeux du Maire

Nuit de la lecture

Mars 2023

Expoésie & Cinespanol

Foot en marchant

Lecture-Rencontre avec Antònia Vicens i Picornell

Repas des aînés
Mars 2023

Mai 2023

Cérémonie commémorative du 08 mai

Etranges Lectures
Lectures chevaleresques
Jeudi 25 mai 2023

Exposition de Louise Collet
du 12 mai au 03 juin 2023

Agonac bouge

Juin

- ★ 10 Tournoi de foot - stade à partir de 10h
- ★ 10 Stage Daruma-Taïso - gymnase de 15h30 à 19h
- ★ 11 Tournoi de tennis jeunes à partir de 09h
- ★ 11 Théâtre « La TROUP'ITI » - Salle des fêtes - 14h
- ★ 17 Atelier "Reconnaissance des arbres" - Tricycle enchanté - Parking de l'école - 14h30
- ★ 18 Atelier de conscience corporelle - Gymnase - 9h30 à 12h30
- ★ 20 Cinéma - Salle des fêtes - 20h30
- ★ 21 Fête de la musique à la Ferme Goodwill
- ★ 24 Journée écocitoyenne - Place du XI Novembre - 10h
- ★ 24 Feu de St Jean - Lyonnet - 19h30 - grillades, bal en plein air
- ★ 24 Feu de St Jean - Ferme Goodwill
- ★ 25 Vide grenier à l'Ehpad « Les Chênes Verts »
- ★ 27 Inauguration de l'atelier de réparation de vélos - Garage Gouin - 18h30
- ★ 28 Seeds-truck « Kokopenni » - Ferme Goodwill - 10h à 18h
- ★ 30 Soirée blanche - Ferme Goodwill - à partir de 18h
- ★ 30 Fête des écoles

Juillet

- ★ 01 Village Terre de Jeux - Complexe sportif d'Agonac : marché gourmand - à partir de 11h / concert - 19h30
- ★ 08 Cinéma de plein air - Place du XI Novembre - Séance gratuite - à partir de 20h - Animations musicales avec la chorale "A Choeur Ouvert" et le groupe "Raymark"
- ★ 14 Mike Bishop - 09h30 : départ course et randonnée pédestre
- ★ 18 MNOP : concert gratuit - avec « Koko Jean & The Tonics » - Place du XI Novembre - 20h30 - restauration, buvette
- ★ 23 Vide grenier, esplanade de la salle des fêtes, restauration sur place

Août

- ★ 05-06 Foire aux vins

Septembre

- ★ 01 Braderie à la Malle aux Fringues - Local rue de Bezan - de 09h30 à 18h30
- ★ 08 Vernissage exposition de Jeanne Lafage - médiathèque - 18h30
- ★ 09 Forum des Associations - Salle des fêtes - 14h
- ★ 17 Soufflons Ensemble, pour vaincre la mucoviscidose - salle des fêtes - 08h
- ★ 23 Tournoi de pétanque et repas -APE

CARNET D'ADRESSES

MAIRIE : 05.53.06.37.09
A compter du 1er juillet : Ouvert au public le lundi et le jeudi : 9h-12h/13h30-18h. Le mardi, et le vendredi : 9h-12h/13h30-17h30. Le mercredi et le samedi : 9h-12h
MÉDIATHÈQUE : 05.53.06.12.06
LA POSTE : 36 39 *(Banque postale)* - 36 31 *(Courrier)* - Ouvert lundi et jeudi : 9h-12h30 / 14h-17h. Mardi : 10h-12h30. Mercredi et vendredi : 9h-12h30. Samedi : 9h-12h.
TAXI : Patrice Neyssensas 05.53.06.33.96
ENFANCE :
Ecole maternelle : 05.53.06.33.79
Ecole élémentaire : 05.53.06.33.59
Centre de loisirs : 05.53.06.12.05
Restaurant scolaire : 05.53.06.19.04
LE GRAND PÉRIGUEUX :
Standard : 05.53.35.86.00
Déchetterie : 05.53.35.86.17
Point Accueil Crèches : 05.53.35.75.18
MAISON MÉDICALE - MEDECINS :
Docteurs Alexandra Bernadac, Céline Demonchy, Philippine Duval, Lise Gomboc, Stéphanie Leric : 05.53.06.34.90
EPHAD des Chênes Verts : 05.53.02.40.00
PHARMACIE :
Pharmacie Corre : 05.53.06.35.13
Urgences pharmaceutiques : 3237
DENTISTE :
Docteur Hollier : 05.53.06.34.11
CABINET INFIRMIER :
Séverine Bouthier, Sandrine Lepeytre, Céline Bernard : 06.28.71.51.32
Permanences sur rendez-vous le vendredi de 7h à 10h et le mardi de 7h à 8h
CABINET D'OSTÉOPATHIE :
Fanny Meunier : 05.53.06.07.02
KINÉSITHÉRAPEUTE :
Xavier Martz : 06.52.12.55.61
PÉDICURE/PODOLOGUE :
Amandine Rongiéras Azevedo : 05.53.08.35.07
ERGOTHÉRAPEUTE :
Michaël Jeanteau : 06.67.67.69.05
PSYCHOMOTRICIENNE :
Elodie Lemoine : 06.22.04.63.75
PSYCHOLOGUE :
Coralie Molet : 06.58.32.64.78
SOPHROLOGUE :
Coralie Soltysiak : 06.27.49.15.66
PLANNING FAMILIAL : 05.53.53.11.96
URGENCES :
SAMU : 15 Pompiers : 18 Police : 17
Centre Antipoison : 05.56.96.40.80
SOS Femmes Battues : 05.53.35.03.03
Enfance maltraitée : 05.53.02.27.89 ou le 119
Violence conjugale : 3919